



PREUVE DE DEPOT N° A-2-T5MR0ZSY3

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL LA JAROUSSERIE

9 CHEZ BORE

17770

AUJAC

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Ancien exploitant : GRUGET REMI

Date effective du changement d'exploitant : 29/07/2022

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : NON

Déclarant : LA JAROUSSERIE

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 14/09/2022

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : NON

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.

Le déclarant a demandé, en tant que personne physique, l'anonymisation de sa déclaration SANS OBJET

Reprise d'installations classées soumises à l'obligation de contrôle périodique (rubriques ICPE avec régime « DC »)..... NON

Si oui : Justificatif de réalisation du dernier contrôle périodique pour les rubriques concernées :